

I.1.2.9. Reptiles

I.1.2.9.1. Description des reptiles présents ou potentiellement présents

L'exploitation des données de SIGORE et de Deux-Sèvres Nature Environnement permet de dénombrer la présence de 8 espèces au sein de l'aire d'étude du projet :

- la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) sur les communes de Sompt et Montalembert ;
- la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) sur la commune de Montalembert ;
- la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) sur la commune de Clussais-la-Pommeraie ;
- la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) sur les communes de Clussais-la-Pommeraie et Montalembert ;
- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sur la commune de Clussais-la-Pommeraie ;
- le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) sur la commune de Clussais-la-Pommeraie ;
- l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) sur la commune de Clussais-la-Pommeraie ;
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*) sur la commune de Clussais-la-Pommeraie.

Ces espèces de reptiles sont présentes ou potentiellement présentes au sein de l'aire d'étude du projet.

Les études menées en 2009 par CERA Environnement et en 2015 par EGIS Environnement permettent de noter la présence de deux espèces, la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Le Lézard des murailles a été observé régulièrement au sein de l'aire d'étude, dans une grande diversité de milieux (lisières boisées ensoleillées, zones rocheuses et pierreuses, linéaires de haies, chemins agricoles, zones bâties). La couleuvre verte et jaune semble plus localisée, et majoritairement présente à Mairé-Levescault et Sauzé-Vaussais.

Tous les reptiles sont protégés au niveau national et sont susceptibles d'utiliser l'aire d'étude du projet comme habitat de reproduction, de refuge et de chasse, bien que la majorité soit communs ou assez communs.



Illustration 14 : Lézard des murailles ; Couleuvre verte et jaune

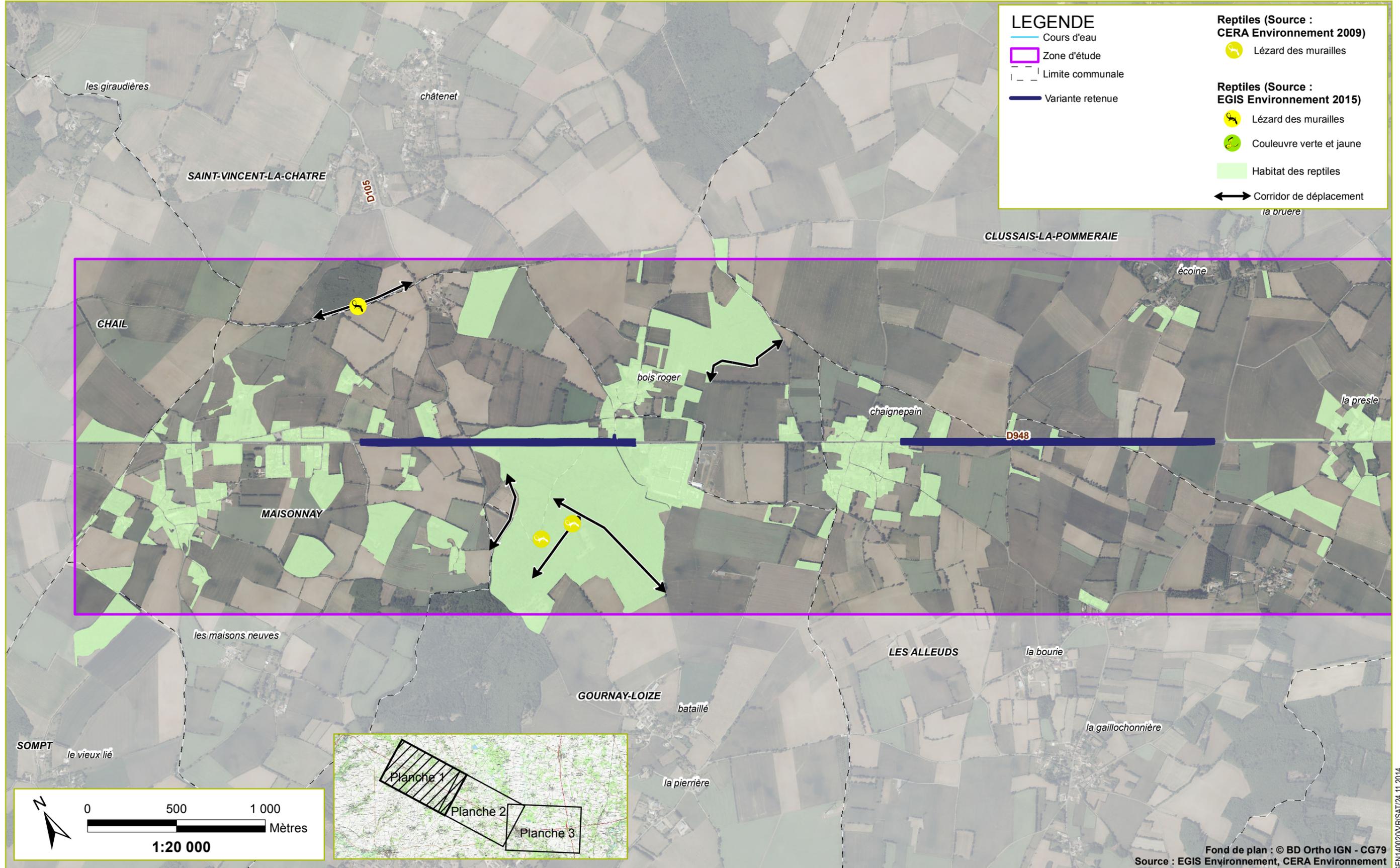
I.1.2.9.2. Enjeux des reptiles

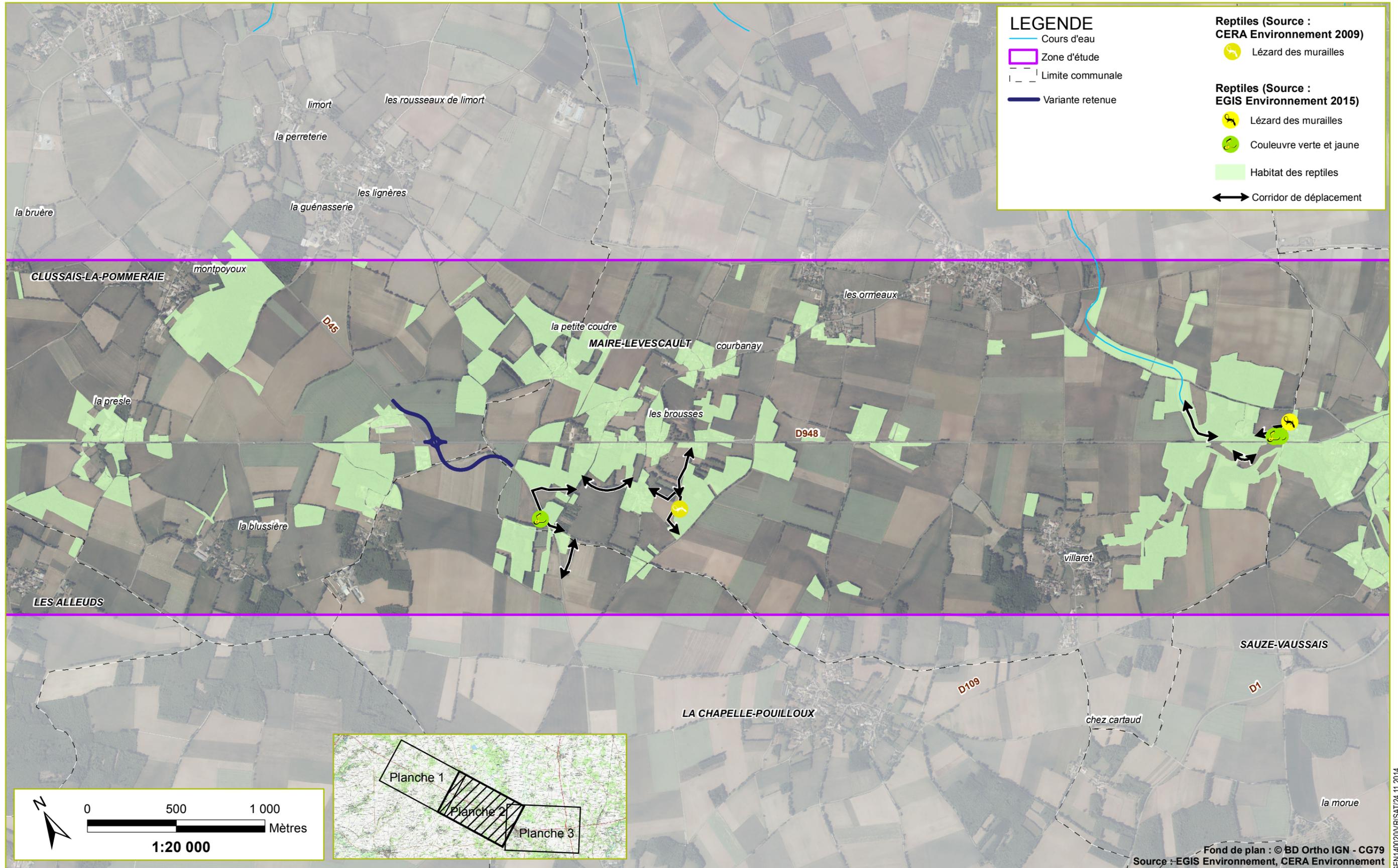
Le tableau ci-dessous présente la synthèse des enjeux sur les reptiles présents au sein de l'aire d'étude du projet.

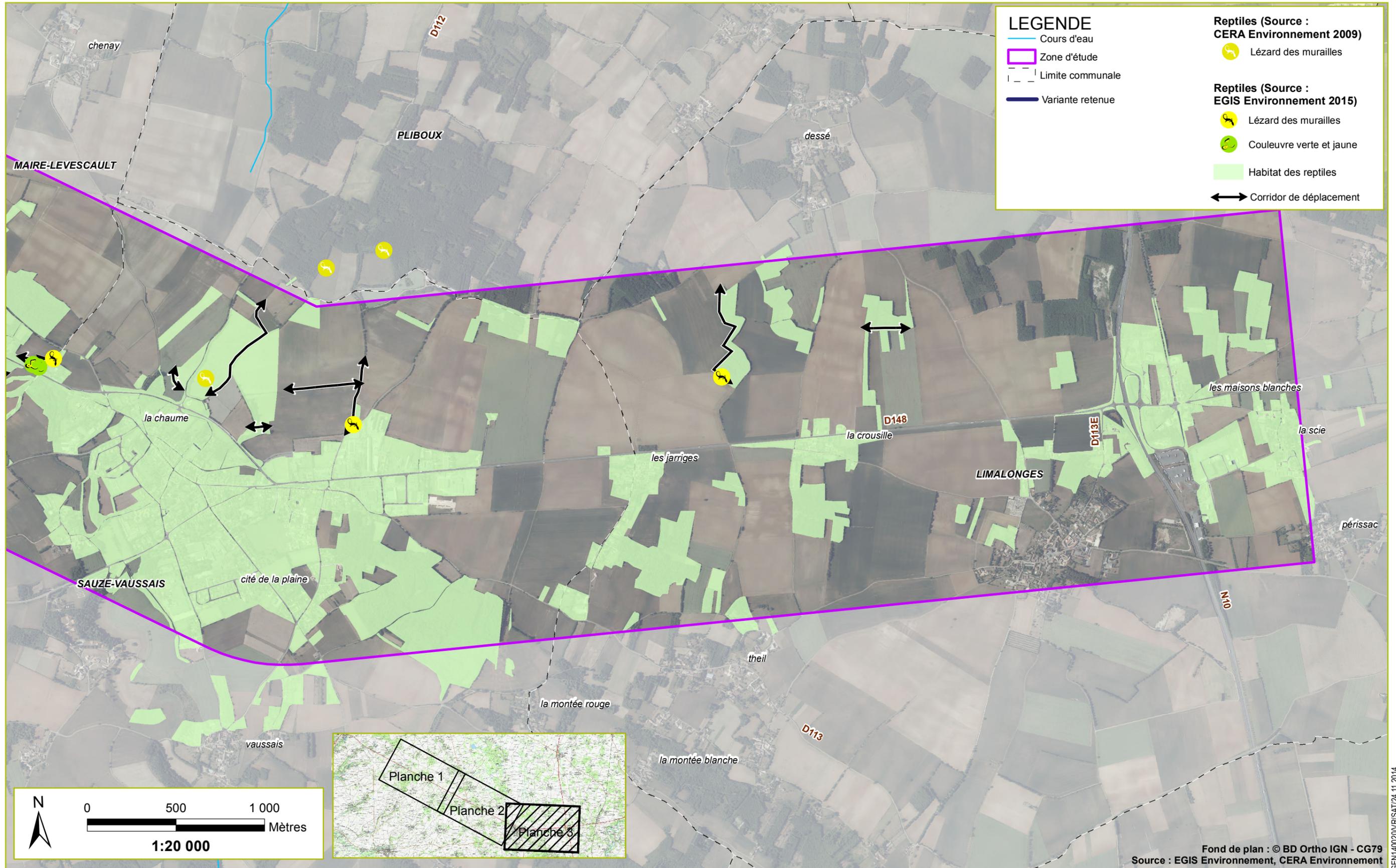
Espèces Noms vernaculaires	Espèces Noms scientifiques	Niveau d'enjeu
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Modéré
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Faible
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Modéré
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Modéré
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Faible
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Modéré
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Faible
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Modéré

Les secteurs présentant le plus d'enjeux pour les reptiles sont :

- les milieux de prairies bocagères plus ou moins isolées ou regroupés dans de petits bocages ou vallées sèches relictuelles, favorables aux reptiles pour la reproduction et l'alimentation ;
- les zones boisées pouvant accueillir des espèces de lisières et de trouées forestières (Couleuvres, Lézards, Orvet fragile) ;
- la parcelle de prairie enfrichée favorable à la chasse des reptiles ;
- les mares et prairies humides accueillant potentiellement la Couleuvre à collier (espèce à affinité aquatique) ;
- la majorité des prairies pâturées, lieux de refuge, d'alimentation et de dispersion des reptiles.







I.1.2.10. Oiseaux

I.1.2.10.1. Description des oiseaux présents ou potentiellement présents

L'analyse des données consultables de SIGORE donne 103 espèces d'oiseaux potentiellement hivernants, en reproduction, en halte ou de passage sur l'aire d'étude du projet, dont 77 protégées en France et/ou en Europe et 36 déterminantes de ZNIEFF en Poitou-Charentes et/ou Deux-Sèvres.

Les inventaires réalisés par CERA Environnement en 2009 et EGIS Environnement en 2015, au sein de l'aire d'étude du projet, ont permis de recenser 81 espèces d'oiseaux dont 61 espèces protégées à l'échelle nationale, 9 inscrites en Annexe 1 de la directive « Oiseaux »; 75 espèces sont nicheuses avérées, probables ou possibles sur le secteur, les autres étant soit hivernantes sur la zone soit en passage migratoire.

Parmi les 75 espèces nicheuses, 45 sont des espèces des milieux forestiers, 18 des milieux ouverts, 6 des milieux anthropiques (bâtiments) et 6 des milieux aquatiques et humides. L'ensemble des espèces est répertorié dans le tableau suivant.

Cortèges	Espèces protégées	Espèces non protégées
Milieux boisés	Accenteur mouchet	Corneille noire
	Autour des palombes	Étourneau sansonnet
	Bruant jaune	Geai des chênes
	Bruant zizi	Grive draine
	Bondrée apivore	Grive musicienne
	Buse variable	Merle noir
	Chardonneret élégant	Pie bavarde
	Chevêche d'Athéna	Pigeon colombin
	Corbeau freux	Pigeon ramier
	Coucou gris	Tourterelle des bois
	Épervier d'Europe	Tourterelle turque
	Faucon crécerelle	
	Faucon hobereau	
	Fauvette à tête noire	
	Fauvette des jardins	
	Grimpereau des jardins	
	Hibou moyen-duc	
	Huppe fasciée	
	Hypolaïs polyglotte	
	Loriot d'Europe	
	Mésange à longue queue	
	Mésange bleue	
	Mésange charbonnière	
	Milan noir	
	Pic épeiche	
Pic vert		
Pinson des arbres		
Pipit des arbres		

Cortèges	Espèces protégées	Espèces non protégées
	Pouillot véloce Rossignol philomèle Rougegorge familier Sittelle torchepot Troglodyte mignon Verdier d'Europe	
Milieux ouverts	Bergeronnette grise Bruant proyer Busard cendré Busard Saint-Martin Elanion blanc Fauvette grisette Linotte mélodieuse Œdicnème criard Outarde canepetière Pie-grièche écorcheur Tarier des prés Tarier pâtre	Alouette des champs Caille des blés Courlis cendré Faisan de Colchide Perdrix grise Perdrix rouge
Milieux anthropiques	Effraie des clochers Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Martinet noir Moineau domestique Rougequeue noir	
Milieux aquatiques et humides	Cisticole des joncs Héron cendré Petit gravelot	Bécassine des marais Canard colvert Gallinule poule-d'eau

Les espèces hivernantes et de passage seulement sont indiquées dans le tableau suivant.

Cortèges	Espèces protégées	Espèces non protégées
Espèces hivernantes ou de passage	Goéland argenté Pipit farlouse Pouillot fitis Traquet motteux	Pluvier doré Vanneau huppé

Ainsi, les espèces forestières sont dominantes au regard des autres cortèges, mais la plupart sont communes à assez communes en Deux-Sèvres. Les espèces à enjeux sont les oiseaux des plaines (Busards, Œdicnème criard, Tarier pâtre, Tarier des prés...).

À noter que l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), le Courlis cendré (*Numenius arquata*), l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*) et la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) **ne sont pas présentes dans l'aire d'étude du projet**. Elles font néanmoins l'objet d'une évaluation des enjeux.

Les milieux bocagers, peu présents dans l'aire d'étude, regroupent néanmoins des espèces remarquables : Bruants, Chevêche d'Athéna, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse...

Le secteur constitue également un site de transit et d'alimentation pour certains rapaces patrimoniaux comme le Milan noir, les Faucons (crécerelle, émerillon et pèlerin).

La majorité des espèces protégées sont nicheuses au sein de l'aire d'étude du projet. Quelques-unes sont hivernantes. Les espèces présentant le plus d'enjeux au sein même de l'aire d'étude sont les Busards (cendré (*Circus pygargus*) et Saint-Martin (*Circus cyaneus*)), la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), le Milan noir (*Milvus migrans*), l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), la Huppe fasciée (*Upupa epops*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*), l'Œdicnème criard (*Burhinus oedinemus*), le Hibou moyen-duc (*Asio otus*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) et le Petit gravelot (*Charadrius dubius*).

I.1.2.10.2. Enjeux des oiseaux

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des enjeux sur les oiseaux notés effectivement présents au sein de l'aire d'étude du projet. Les espèces protégées sont inscrites en gras.

Espèces Noms vernaculaires	Espèces Noms scientifiques	Niveau d'enjeu
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Modéré
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Assez fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Modéré
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Modéré
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Assez fort
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Faible
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Faible
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Assez fort
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Modéré
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Faible
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Assez fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Faible
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Modéré
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Faible
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Modéré
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Assez fort
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Assez fort
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Modéré
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Modéré

Espèces Noms vernaculaires	Espèces Noms scientifiques	Niveau d'enjeu
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Faible
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Modéré
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Faible
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Faible
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Assez fort
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Modéré
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Faible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Faible
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Modéré
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Faible
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Faible
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Faible
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Modéré
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Faible
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Modéré
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pas d'enjeu
Etourneau sansonnet	<i>Strunus vulgaris</i>	Pas d'enjeu
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Pas d'enjeu
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Pas d'enjeu
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Pas d'enjeu
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Pas d'enjeu
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Pas d'enjeu
Pigeon colombin	<i>Columbia livia</i>	Pas d'enjeu
Pigeon ramier	<i>Columbia palumbus</i>	Pas d'enjeu
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Pas d'enjeu
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Pas d'enjeu
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Faible
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	Modéré
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Assez fort
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Assez fort
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Assez fort
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Modéré
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedinemus</i>	Fort
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Très fort
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort

Espèces Noms vernaculaires	Espèces Noms scientifiques	Niveau d'enjeu
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Assez fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Modéré
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Pas d'enjeu
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Pas d'enjeu
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Pas d'enjeu
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pas d'enjeu
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Pas d'enjeu
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Pas d'enjeu
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Modéré
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Faible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Faible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Modéré
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Faible
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Faible
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Modéré
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Faible
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Modéré
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Pas d'enjeu
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Pas d'enjeu
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Pas d'enjeu
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Modéré
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Assez fort
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Modéré
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Modéré
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pas d'enjeu
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Pas d'enjeu

de Chaignepain - Alloinay en 2009 et qui peuvent fréquenter d'autres secteurs cultivés ouverts de l'aire d'étude ;

- les zones bocagères favorisant la présence de plusieurs espèces d'oiseaux et de leurs proies (insectes), tels que la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athéna, les Bruants, les Faucons, la Linotte mélodieuse, le Tarier pâtre... ;
- les zones boisées accueillant le cortège des espèces forestières, notamment l'Autour des palombes et le Milan noir ;
- les secteurs de grande culture les plus favorables à la présence d'espèces d'oiseaux de plaine patrimoniaux : Busards Saint-Martin et cendré, Œdicnème criard, Vanneau huppé, Pluvier doré notamment ;
- les autres milieux dont les secteurs de grande culture, moins favorables aux oiseaux de plaine mais pouvant tout de même fréquenter ces différentes parcelles).

Il faut également ajouter à cela la présence, au nord de l'aire d'étude, de la ZPS « Plaine de la Mothe-Saint-Héray – Lezay » dont les espèces qui y vient peuvent étendre leur rayon d'action et utiliser les habitats de l'aire d'étude, surtout la partie orientale pour les espèces liées à la ZPS.

La diversité des habitats présents sont hautement favorables aux espèces à enjeux, celles-ci étant sensibles à la modification de leur environnement (oiseaux forestiers, oiseaux des plaines, oiseaux du bocage...). Ainsi, les secteurs présentant le plus d'enjeux sont :

- la plaine cultivée accueillant le Busard cendré et le Busard Saint-Martin en recherche alimentaire (tout au long de l'année pour le Busard Saint-Martin), et potentiellement en reproduction dans certaines parcelles de cultures de céréales à paille (dont la localisation change en fonction de l'évolution de l'assolement) Ces secteurs largement ouverts permettent à de rares couples d'Œdicnème criard de fréquenter la zone, et sont aussi favorables aux rassemblements importants de Vanneaux huppés et Pluviers dorés, observés dans le secteur

